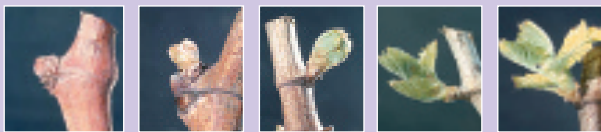




Point climatique et phénologique



A - Repos d'hiver B - Bourgeon dans le coton C - Pointe verte D - Eclatement des bourgeons E - 2 à 3 feuilles étalées

Comme les mois précédents, mars a été bien pourvu en précipitations.

La première et la seconde décade du mois de mars se classent parmi les 10 plus froides des 50 dernières années (Source CIRAME).

La remontée des températures la dernière décade de mars a déclenché le débourrement de la vigne en secteur précoce.

En secteur précoce, les bourgeons sont compris entre les stades B et E. En secteur tardif, ils sont entre A et C. Le débourrement a commencé avec un retard d'une semaine environ par rapport à 2009.

Observations des 6/7 avril	Zones très précoces et zones précoces	Zones tardives
Exemples	Pourtour de l'étang de Berre, Cassis, Arles, Tarascon, Noves, St-Rémy de Provence, Eygalières, Pélissanne, Lambesc	Venelles, Eguilles, St-Cannat, Le Puy Ste-Réparate, Trets, Rousset, Rognes, Lambesc Puylobier, Eygalières.
Stades observés	B, C, D, E (rare)	A, B, C, (coteaux très bien exposés)

Pulvérisation en début de végétation

(Guide 2010, P. 11)

L'usage des panneaux récupérateurs ou des appareils à jet projeté sont les mieux adaptés aux interventions précoces. Ils permettent de limiter les pertes de pulvérisations en localisant les gouttelettes sur les jeunes pousses.

Le traitement doit être effectué avec une bouillie préparée en concentration c'est-à-dire à la dose par hl (=1/10 de la dose par ha) avec un volume de bouillie de 200 à 300 l/ha (exemple : soufre mouillable contre l'excoriose à 1,25 kg/hl, 2,5 kg de soufre pour 200 l/ha de bouillie).

A défaut, le pulvérisateur pneumatique ou à jet porté peut être utilisé en fermant l'alimentation des buses ou des diffuseurs non dirigés vers la végétation.

Protection contre l'excoriose

(Guide 2010, P. 10 et 11) :

cibler les parcelles et la période d'intervention

Observations : Le printemps pluvieux 2009 a favorisé l'extériorisation des symptômes d'excoriose particulièrement sur Grenache.

Les observations réalisées montrent que sur 50 parcelles contrôlées, 16 parcelles dépassent le seuil de 10 % de symptômes (dont 3 parcelles très fortement touchées).

Rappel :

- En 2009, sur 50 parcelles observées, 10 dépassaient ce seuil.
- En 2008, sur 35 parcelles observées, 3 dépassaient ce seuil.
- En 2007, sur 55 parcelles observées, aucune ne dépassait ce seuil.

Comment raisonner la protection contre l'excoriose ?



Réaliser des observations sur chaque parcelle (en ciblant en priorité, Grenache, Caladoc, Cabernet Sauvignon, Marselan, Vermentino,

Alicante Bouschet,...) sur 50 coursons pris au hasard dans la parcelle.

En fonction de la fréquence des symptômes :

Moins de 10 % : pas d'intervention.

Plus de 10 % : mettre en œuvre une protection préventive.

Symptômes d'excoriose :

Les symptômes sont des craquelures (nécroses) de l'écorce accompagné d'un blanchiment des sarments avec des points noirs (pycnides).



Deux stratégies de protection sont possibles en cas de symptômes observés :

■ **Stratégie à 2 traitements** pour couvrir le stade de réceptivité de la vigne :

1^{re} intervention à réaliser de préférence avec des soufres mouillables (Kumulus DF, Héliosoufre S, Microthiol SP Dispers, Thiovit,...) avant une période pluvieuse ou humide lorsque 50 % des bourgeons seront au stade D puis 2^e intervention lorsque 50 % des bourgeons seront au stade E soit environ 8 jours plus tard.

■ **Stratégie à 1 traitement :**

Une intervention unique avec un produit à base de Fosétyl Al (Slogan, Rhodax,...) sera réalisée lorsque 40 % des bourgeons ont atteint le stade D avant une période pluvieuse, humide ou en rattrapage dans les 48 heures après la pluie.

Dans le cahier des charges Nutrition Méditerranéenne, l'emploi de Fosétyl Al est limité à trois interventions. Le soufre n'est pas soumis à restriction.

Seul l'emploi de soufre est autorisé en Viticulture Biologique. Dose : 1,25 kg/hl de bouillie en 2 applications.

Dans tous les cas, inutile d'intervenir en l'absence de période humide ou après le stade E.

Acariose et Érinose

(Guide 2010, P. 22)

Pour les rares parcelles où des problèmes importants ont été notés en 2009, une intervention peut être justifiée : mais attention elle reste ciblée à des stades bien précis.

Ainsi, une application de soufre mouillable : du stade bourgeon dans le coton (B) à pointe verte (C), à 20 kg/ha ou 2 kg/hl (dose supérieure à celle homologuée contre l'excoriose) peut être nécessaire pour les 2 cas suivants :

- Parcelles gravement atteintes d'érinose en 2009 (boursoflures sur la face supérieure des feuilles).
- Parcelles gravement atteintes d'acariose en 2009 (blocage de la croissance des jeunes pousses).

Dans le cahier des charges Nutrition Méditerranéenne, l'emploi de soufre n'est pas soumis à restriction.

En viticulture Biologique, l'emploi de soufre pour lutter contre l'oïdium permet généralement la maîtrise de l'érinose.

Noctuelles

(Guide 2010, P. 28-29) :

premiers symptômes

Les premiers symptômes de bourgeons mangés sont observés depuis une semaine en zone précoce (Tarascon, Pélissanne, Cassis) sur des vignes au stade BC.

Les noctuelles se cachent dans les premiers cm du sol, elles peuvent être observées en grattant le sol sous la souche atteinte.

Les symptômes sont faibles pour l'instant en cas d'accroissement du phénomène une intervention sera nécessaire.

Une parcelle qui donne l'impression de ne pas pousser, doit attirer votre attention et être contrôlée pour vérifier l'absence ou la présence de noctuelles.

Les matières actives homologuées contre ces ravageurs sont la lambda cyhalothrine (Karaté Zéon, Karaté Xpress,...), la deltaméthrine (Décis Protech, Pearl Protech...), et la cyperméthrine (Sherpa 100, Aphicar, cyplan,...).

Ces insecticides sont des neurotoxiques, dont la toxicité est élevée pour la faune auxiliaire et l'utilisateur.

Une intervention en fin de journée est à privilégier.

Dans le cahier des charges Nutrition Méditerranéenne, cette intervention est soumise à dérogation.

Ces matières actives sont interdites en Viticulture Biologique.

(Guide 2010, P. 28-29) :

rappel des stratégies

Plusieurs stratégies sont possibles en début de protection selon la parcelle :

- Cas général : attendre le stade 12 feuilles étalées pour démarrer la protection.
- Cas des parcelles à drapeaux et des parcelles sensibles :

Parcelles à drapeaux Moins d'un drapeau /cep	Parcelles à drapeaux Plus d'un drapeau /cep	Parcelles sensibles (cépage sensible, attaque importante en 2009)
▼	▼	▼
1 traitement	2 traitements	1 traitement
Stade 5-6 feuilles étalées	Stade 2 à 3 feuilles étalées Renouvellement 8 jours après	Stade 5-6 feuilles étalées

Contrôle des pulvérisateurs

(Guide 2010, P. 120)

Le contrôle est obligatoire avant le 31 mars 2010 pour les numéros SIREN compris entre 00 et 19 ou en cas d'absence de numéro SIREN.

L'équipe viticulture 06 60 51 44 02
Répondeur téléphonique 04 42 23 81 00